

Saint-Denis, le 15 novembre 2017

### **L'enquête sur les Technologies de l'information et de la communication se poursuit**

Pour la première fois à La Réunion, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a accru en 2017 l'échantillon de l'enquête sur les technologies de l'information et de la communication, afin de disposer de résultats fiables sur l'ensemble de l'île. L'interview est réalisée exclusivement par téléphone par des enquêteurs de l'Insee. Commencée en juillet dernier, l'enquête s'achèvera le 30 décembre 2017.

#### **L'enquête Technologies de l'information et de la communication, pour quoi faire ?**

Cette enquête est la seule source statistique qui permette de :

- connaître l'équipement des ménages en micro-ordinateurs (ordinateurs fixes, ordinateurs portables) et en accès à Internet (y compris par téléphone mobile à fonction internet), en distinguant les Hauts et les Bas de l'île ;
- fournir des éléments sur l'usage et la fréquence d'utilisation de ces équipements ;
- évaluer l'utilisation des sites administratifs et du commerce électronique.

#### **Pourquoi une extension d'enquête ?**

Chaque année, 4 080 ménages sont enquêtés par l'Insee par téléphone sur l'ensemble de la France, dont une centaine à La Réunion. Les informations recueillies permettent d'établir des résultats nationaux sur les Technologies de l'information et de la communication (cf. encadré ci-dessous). Pour la première fois en 2017, une extension est réalisée à La Réunion (2 400 ménages seront interrogés), afin de disposer de résultats au niveau régional, voire à un niveau géographique plus fin encore si le nombre de répondants est suffisant (en distinguant les Hauts des Bas de l'île).

#### **L'enquête téléphonique, mode d'emploi**

- 1 Un courrier est envoyé par l'Insee à l'adresse du logement, informant son occupant que son logement fait partie de ceux enquêtés.
  - 2 Un(e) enquêteur(trice) prend contact par téléphone avec le ménage. Il (elle) propose de prendre rendez-vous ou de réaliser l'enquête de suite. C'est-lui (elle) qui remplit le questionnaire, sur son ordinateur portable. L'interview dure environ 12 minutes.
- i Les données collectées sont strictement confidentielles.** Elles ne sont en aucun cas transmises à d'autres administrations, notamment à l'administration fiscale.

#### **Chiffres clés en 2016 de l'enquête Technologies de l'information et de la communication, France entière (hors Mayotte) :**

**79 %** des personnes résidant en France ont utilisé internet au cours des trois mois précédant l'enquête.

**1 personne sur 2** a déjà navigué sur Internet via un ordinateur portable, un téléphone portable, une tablette ou un autre appareil mobile.

#### **Fiche d'identité de l'extension de l'enquête sur les Technologies de l'information et de la communication**

##### **Quand ?**

Du 3 juillet 2017 au 30 décembre 2017

##### **Qui ?**

7 200 ménages (dont 2 400 à La Réunion) tirés au hasard

##### **Où ?** DOM, hors Mayotte

**Quoi ?** Les questions portent sur l'équipement des ménages en micro-ordinateurs et en accès à Internet.